

II IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

SIREN/SIRET : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| / |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Intitulé code NAF ou APE :

Date de création : /_|_|/_|_|/_|_|/

Raison sociale :

Enseigne :

COORDONNEES DU SIEGE SOCIAL

N° Rue

Code postal :

Commune :

Pays :

Tél :

Portable :

Fax:

Courriel

@

ADRESSE POSTALE (si différente de celle du siège social)

N° Rue

Code postal :

Commune:

Pays :

Forains et théâtres ambulants, préciser :

Commune de rattachement :

Code postal :

N° de livret de circulation :

Date de délivrance : /_|_|/_|_|/_|_|/

PERSONNE A CONTACTER POUR L'INSTRUCTION DU DOSSIER

Nom :

Prénom :

Tél :

Portable :

Fax:

Courriel

@

L'ORGANISME A-T-IL DEJA BENEFICIE D'UNE LICENCE ? **Oui** **Non****Si oui**, renseigner pour la ou les licences (compléter le cas échéant sur papier libre) :

Date de délivrance de la licence : /_|_|/_|_|/_|_|/

N° de licence :

Date de délivrance de la licence : /_|_|/_|_|/_|_|/

N° de licence :

Date de délivrance de la licence : /_|_|/_|_|/_|_|/

N° de licence :

Date de délivrance de la licence : /_|_|/_|_|/_|_|/

N° de licence :

Date de délivrance de la licence : /_|_|/_|_|/_|_|/

N° de licence :

Date de délivrance de la licence : /_|_|/_|_|/_|_|/

N° de licence :

Date de délivrance de la licence : /_|_|/_|_|/_|_|/

N° de licence :

Date de délivrance de la licence : /_|_|/_|_|/_|_|/

N° de licence :

III STATUT JURIDIQUE DE L'ORGANISME (ne cocher qu'une seule case)**ASSOCIATION** **Loi 1901** **Loi 1908****FONDATION** **Oui****ENTREPRISE PRIVEE** **SA** (Société anonyme)

Sont classées ici notamment les sociétés en commandite par action.

 SARL (Société à responsabilité limitée) **EURL** (Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) **GIE** (Groupement d'intérêt économique) **SNC** (Société en nom collectif)

Sont classées ici notamment les sociétés en commandite simple.

 SCS (Société en commandite simple) **SCA** (Société en commandite par actions) **SCOP** (Société coopérative ouvrière de production)

Sont classées ici les SCOP SARL et les SCOP SA

 SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) **ENP** (Entreprise individuelle en nom propre)

Sont classés ici les artisans et les commerçants.

 SAS (Société par actions simplifiées) **Autres****ORGANISME PUBLIC** **Régie** à caractère administratif **Régie** à caractère industriel ou commercial **EPA** (Etablissement public administratif) **EPIC** (Etablissement public industriel et commercial) **EPCC** administratif **EPCC** industriel et commercial **Service** ministériel **Collectivité** territoriale **Groupement** de collectivités territoriales

Notamment les syndicats intercommunaux, districts, syndicats mixtes...

ORGANISME MIXTE **SEM** (société d'économie mixte) **Autre****INSCRIT AU REPERTOIRE DES METIERS** **Oui****L'ORGANISME EST** **Constitué** **En cours de constitution**

IV TYPE DE STRUCTURE (ne cocher qu'une seule case)

<input type="checkbox"/> Etablissement public du ministère chargé de la culture (1)	<input type="checkbox"/> Centre dramatique national ou régional (2)
<input type="checkbox"/> Centre chorégraphique national (3)	<input type="checkbox"/> Scène nationale (4)
<input type="checkbox"/> Théâtre de ville (5)	<input type="checkbox"/> Compagnie
<input type="checkbox"/> Orchestre national ou régional (6)	<input type="checkbox"/> Opéra (7)
<input type="checkbox"/> Autre ensemble groupe musical	<input type="checkbox"/> Théâtre privé en lieu fixe (8)
<input type="checkbox"/> Producteur, entrepreneur de tournées, diffuseur sans lieu fixe	<input type="checkbox"/> Cabaret, music-hall (9)
<input type="checkbox"/> Festival (10)	<input type="checkbox"/> Auditorium, salle de concert
<input type="checkbox"/> Petite salle de musique (Smac, jauge < 500 personnes,...)	<input type="checkbox"/> Salle ou lieu conventionné et /ou labellisé (11)
<input type="checkbox"/> Autre salle de spectacle	<input type="checkbox"/> Salle polyvalente (12)
<input type="checkbox"/> Agence d'événement (13)	<input type="checkbox"/> Evènementiel, programmations diverses, animation (14)
<input type="checkbox"/> Prestataire technique du spectacle vivant	<input type="checkbox"/> Structure itinérante et/ou démontable (15)
<input type="checkbox"/> Entrepreneur de bal (16)	<input type="checkbox"/> MJC ou autre structure socioculturelle
<input type="checkbox"/> Parc de loisirs, d'attractions	<input type="checkbox"/> Casino discothèque hôtel, café, restaurant (17)
<input type="checkbox"/> Conservatoire, autre lieu d'enseignement	<input type="checkbox"/> Comité des fêtes, comité d'entreprise (18)
<input type="checkbox"/> Autres	Préciser :

1. Sont classés ici les six théâtres nationaux (Opéra national de Paris, Comédie Française, Théâtre national de l'Odéon - Théâtre de l'Europe, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de Strasbourg), ainsi que les EPIC ou EPA dépendant du ministère de la Culture qui interviennent dans le spectacle vivant mais qui ont des missions culturelles plus larges (EPPGHV, Centre Georges-Pompidou, etc.).
2. Sont classés ici les centres dramatiques nationaux (CDN), les centres dramatiques régionaux (CDR) et les CDR assimilés (ex : les Tréteaux de France).
3. Sont classés ici exclusivement les entreprises reconnues par le ministère de la Culture sous le label «centres chorégraphiques nationaux» (CCN).
4. Sont classés ici exclusivement les établissements ayant le label «scène nationale».
5. Sont classés ici tous les lieux fixes qui disposent d'un équipement professionnel spécifique et sont susceptibles de présenter de façon durable et régulière, sinon permanente, des spectacles au cours de la saison artistique. Ces lieux sont majoritairement subventionnés par les collectivités territoriales et peuvent être également reconnus comme scènes conventionnées. S'y retrouvent classés, à côté des structures qui s'identifient déjà sous le titre théâtres de ville, les théâtres municipaux.
6. Sont classés ici les orchestres nationaux de région et les autres formations orchestrales permanentes qui s'inscrivent dans la politique de décentralisation culturelle.
7. Sont classés ici également les opéras nationaux de région.
8. Sont classées ici les entreprises privées en lieu fixe dont l'activité principale est la présentation de spectacles dramatiques, lyriques et chorégraphiques et notamment les théâtres privés.
9. Sont classées ici les entreprises au sein desquelles l'activité principale de représentation d'un spectacle est associée à un service de boisson ou de restauration, le droit d'entrée associant le plus souvent l'accès à la salle et au spectacle et le prix d'une consommation ou d'un repas.
10. Ne sont pas classées ici les structures qui, outre leurs activités de production de spectacles, peuvent organiser, programmer ou participer à l'organisation d'un festival.
11. Sont classées ici les salles dont l'activité principale est l'accueil et/ou la diffusion de spectacles musicaux, dramatiques, chorégraphiques... et qui correspondent, de par leur jauge et leurs activités, à des labels particuliers (Zénith, SMAC...). Elles peuvent être liées à l'Etat et/ou aux collectivités territoriales par conventions.
12. Sont classées ici des salles qui ne sont pas dédiées exclusivement au spectacle vivant et qui peuvent accueillir d'autres types de manifestations sportives, événementielles ou culturelles.
13. Sont classées ici les entreprises qui interviennent dans les domaines de la communication par le spectacle et l'événement.
14. Sont classées ici les entreprises qui proposent des spectacles « clef en main » sans développer d'activités réelles de production.
15. Sont classées ici toutes les entreprises disposant de chapiteaux ou de structures démontables, pour leurs propres besoins ou pour les besoins d'autres entrepreneurs.
16. Sont classés ici également les orchestres de bals qui emploient directement des artistes ou des techniciens.
17. Sont classées ici les entreprises dont l'activité principale est étrangère au spectacle mais qui peuvent organiser des spectacles comme activités de renfort.
18. Sont classées ici les structures d'animation et d'organisation de fêtes tels les comités officiels ou permanents des fêtes, les commissions d'animation touristiques, les offices de tourisme et les associations rurales. Y sont classés également les comités d'entreprises.

V ACCORD COLLECTIF OU TEXTE STATUTAIRE

dans l'attente de l'aboutissement de la recombinaison du paysage conventionnel en cours de négociation
(ne cocher qu'une seule case)

<input type="checkbox"/> CC Nationale des entreprises artistiques culturelles	<input type="checkbox"/> CC Nationale des théâtres privés
<input type="checkbox"/> CC Nationale des entrepreneurs de spectacles (tournées)	<input type="checkbox"/> CC chanson, variétés et jazz, spectacles musiques actuelles
<input type="checkbox"/> CC Nationale des Parcs, loisirs et d'attractions	<input type="checkbox"/> CC Nationale de l'animation socio-culturelle
<input type="checkbox"/> Accord d'entreprise ou accord collectif	
<input type="checkbox"/> Fonction publique territoriale	<input type="checkbox"/> Fonction publique d'Etat
<input type="checkbox"/> Autre convention collective Préciser :	
<input type="checkbox"/> Sans convention ni accord collectif	

VI RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS
convention et/ou subvention et/ou aide en cours

Durée inférieure à un an (1)	Durée égale ou supérieure à un an (2)	Aucune ou négligeable (cocher la case) (3)
<input type="checkbox"/> Etat	<input type="checkbox"/> Etat	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Région	<input type="checkbox"/> Région	
<input type="checkbox"/> Département	<input type="checkbox"/> Département	
<input type="checkbox"/> Ville(s)	<input type="checkbox"/> Ville(s)	

1. Lien qui donne lieu à contrat ou convention, pour une durée supérieure à un an (ex : subvention de fonctionnement pluriannuelle, régie, délégation de service public...).

2. Lien qui donne lieu à contrat ou convention (pour une durée inférieure ou égale à un an), ou aide par l'intermédiaire d'un fonds de soutien (ex : aide ponctuelle, aide au projet...).

3. Pas de lien entre l'entrepreneur et l'Etat ou les collectivités territoriales (ni financement, ni mise à disposition, ni mission...).

VII FONCTION DU REPRESENTANT AU SEIN DE L'ORGANISME (ne cocher qu'une seule case)

ASSOCIATION/ORGANISME PUBLIC :
<input type="checkbox"/> Président
<input type="checkbox"/> Membre du conseil d'administration ou du bureau
<input type="checkbox"/> Salarié(e) (désigné par les statuts, pour les associations)
<input type="checkbox"/> Maire, membre du conseil municipal
<input type="checkbox"/> Personne mandatée par l'organisme
SOCIETE
<input type="checkbox"/> Gérant/cogérant
<input type="checkbox"/> Président du conseil d'administration
<input type="checkbox"/> Président du directoire
<input type="checkbox"/> Directeur général
<input type="checkbox"/> Représentant expressément désigné par les statuts
<input type="checkbox"/> Salarié

Date de désignation du représentant au sein de l'organisme : /___/___/_____/

VIII ACTIVITES ENVISAGEES

(Ne cocher qu'une seule case, correspondant à l'activité dominante)

<input type="checkbox"/> Théâtre, marionnettes mime, conte, imitation, fantaisie	<input type="checkbox"/> Danse
<input type="checkbox"/> Musique classique et lyrique ainsi que les ballets classiques qui en dépendent	<input type="checkbox"/> Variétés, chansons jazz, musiques actuelles
<input type="checkbox"/> Cabaret, arts visuels revues, attractions qui les accompagnent	<input type="checkbox"/> Cirque, arts de la piste
<input type="checkbox"/> Spectacle de rue	<input type="checkbox"/> Spectacle pluridisciplinaire : spectacles mobilisant des artistes qui relèvent de plusieurs disciplines artistiques (chant, danse, comédie, acrobaties...) ce qui rend impossible la référence à une seule discipline dominante.
<input type="checkbox"/> Sans genre dominant (tous types de spectacles) : sont classés ici les employeurs qui programment, produisent ou diffusent indifféremment tous types de spectacles (spectacles musicaux, spectacles dramatiques, spectacles chorégraphiques...). Les prestataires de services techniques du spectacle sont également classés ici.	
<input type="checkbox"/> Autre Préciser :	

IX IDENTIFICATION DE LA LICENCE

CATEGORIE(S) DE LICENCE(S) DEMANDEE(S) (ne cocher qu'une seule case)

<input type="checkbox"/> Licence de catégorie 1	<input type="checkbox"/> Licence de catégorie 2	<input type="checkbox"/> Licence de catégorie 3
<input type="checkbox"/> Licences de catégories 1 et 2	<input type="checkbox"/> Licences de catégories 1 et 3	<input type="checkbox"/> Licences de catégories 2 et 3
<input type="checkbox"/> Licences de catégories 1, 2 et 3		

COMPLEMENT POUR LES DEMANDES DE LICENCE(S) DE CATEGORIE 2 ET/OU 3, Si l'activité d'entrepreneur de tournées est envisagée, préciser son cadre :

Licence de catégorie 2 : Oui Non

Licence de catégorie 3 : Oui Non

DANS LE CAS DES DEMANDES DE LICENCE DE CATEGORIE 1

Préciser la formation en matière de sécurité de la personne assurant la sécurité.

Si cette personne n'est pas le candidat, indiquer son nom et sa fonction au sein de l'organisme.

Nomenclature des types de lieu (voir définition ci-dessus)

Type n° 1 : Opéra	Type n° 2 : Salle de concert	Type n° 3 : Théâtre	Type n° 4 : Salle polyvalente
Type n° 5 : Cabaret	Type n° 6 : Chapiteau	Type n° 7 : Music-hall	Type n° 8 : Théâtre de marionnettes
Type n° 9 : Restaurant-spectacle	Type n° 10 : Discothèque	Type n° 11 : Thé dansant	Type n° 12 : Cafés concerts
Type n° 13 : Théâtre érotique, Peep-show			

Préciser les coordonnées de la / des salle(s) ou du / des lieu(x) aménagé(es) pour des représentations publiques

(le cas échéant, compléter sur papier libre) :

Site 1	Nom :	Type de lieu , selon la nomenclature ci-dessus : Type n°
	N° Rue Code postal	Commune
Site 2	Nom :	Type de lieu , selon la nomenclature ci-dessus : Type n°
	N° Rue Code postal	Commune
Site 3	Nom :	Type de lieu , selon la nomenclature ci-dessus : Type n°
	N° Rue Code postal	Commune
Site 4	Nom :	Type de lieu , selon la nomenclature ci-dessus : Type n°
	N° Rue Code postal	Commune
Site 5	Nom :	Type de lieu , selon la nomenclature ci-dessus : Type n°
	N° Rue Code postal	Commune
Site 6	Nom :	Type de lieu , selon la nomenclature ci-dessus : Type n°
	N° Rue Code postal	Commune
Site 7	Nom :	Type de lieu , selon la nomenclature ci-dessus : Type n°
	N° Rue Code postal	Commune
Site 8	Nom :	Type de lieu , selon la nomenclature ci-dessus : Type n°
	N° Rue Code postal	Commune
Site 9	Nom :	Type de lieu , selon la nomenclature ci-dessus : Type n°
	N° Rue Code postal	Commune
Site 10	Nom :	Type de lieu , selon la nomenclature ci-dessus : Type n°
	N° Rue Code postal	Commune

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et dans le dossier de demande d'aide ci-joint.

Fait à :

le:

Signature du demandeur :

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

**DECLARATION PREALABLE DU CANDIDAT A LA LICENCE
D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES VIVANTS**

Je soussigné(e)
m'engage à respecter les obligations légales et réglementaires inhérentes à la profession d'entrepreneur de spectacles et notamment celles énumérées sur l'extrait de réglementation ci-joint.

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas m'occuper par personne interposée du placement d'artistes du spectacle, ni posséder d'intérêts dans une entreprise de placement d'artistes,
- ne pas avoir fait l'objet d'une décision judiciaire impliquant la faillite personnelle ou l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise commerciale de forme individuelle ou sociale,
- ne pas diriger par personne interposée une ou plusieurs autres entreprises de spectacles, ni agir pour le compte d'un tiers qui serait lui-même entrepreneur de spectacles ou exercerait une influence prépondérante dans la gestion d'une ou plusieurs autres entreprises de spectacles.

A

le

Signature précédée de la mention *lu et approuvé*

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

I- POUR TOUS LES CANDIDATS

- 1) Tout document officiel en cours de validité établissant l'identité du candidat à la licence.
- 2) La copie du ou des diplôme(s) (niveau bac + 2 minimum, domaine indifférent) ou la justification de l'expérience professionnelle ou une attestation de formation professionnelle dans le domaine du spectacle vivant ou enregistré.
- 3) Un engagement à produire, dans un délai de trois mois à compter de l'attribution de la licence, les attestations d'immatriculation obligatoire aux organismes de protection sociale ou une attestation d'affiliation au Guso.
- 4) Le calendrier de la programmation envisagée.
- 5) **Pour une licence d'exploitant de lieux :**
 - Une attestation de formation à la sécurité des spectacles délivrée par un organisme agréé ou la justification de la présence dans l'entreprise d'une personne qualifiée dans le domaine de la sécurité des spectacles ;
 - la copie du bail, du contrat d'occupation des lieux ou d'un titre d'occupation et la justification par tous moyens de la jouissance des locaux ;
 - l'attestation de la commission de sécurité en cours de validité.

II- POUR LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES DONT L'IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE OU AU REPERTOIRE DES METIERS EST OBLIGATOIRE

1) Pour les entreprises en cours d'immatriculation :

- le récépissé de dépôt de déclaration auprès du centre de formalité des entreprises compétent ;
- un engagement de fournir un extrait de l'immatriculation dans les quinze jours de sa délivrance et une attestation sur l'honneur certifiant l'absence de condamnation ou de sanction interdisant l'exercice d'une activité commerciale.

2) Pour les entreprises déjà immatriculées :

- un extrait de moins de trois mois de cette immatriculation (KBIS).

III- POUR LES PERSONNES MORALES DONT L'IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE N'EST PAS OBLIGATOIRE

1) Pour les établissements publics :

- une copie de l'acte ayant créé l'établissement ;
- l'identification par tous documents des personnes ayant le pouvoir général d'engager l'établissement à la date de la demande ;
- la décision désignant le titulaire de la licence accompagnée d'une attestation sur l'honneur de ce dernier certifiant l'absence de condamnation ou de sanction interdisant l'exercice d'une activité commerciale.

2) Pour les associations :

- la copie des statuts datée et signée, mentionnant l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants-;
- la copie du récépissé de déclaration de l'association en préfecture et du dernier récépissé de modification de l'association ;
- l'identification par tout document officiel des personnes chargées de la direction (membres du bureau) ou de l'administration (membres du conseil d'administration) à la date de la demande ;
- la décision désignant le titulaire de la licence accompagnée d'une attestation sur l'honneur de ce dernier certifiant l'absence de condamnation ou de sanction interdisant l'exercice d'une activité commerciale.

3) Pour les salles exploitées en régie directe :

- la décision désignant le titulaire de la licence accompagnée d'une attestation sur l'honneur de ce dernier certifiant l'absence de condamnation ou de sanction interdisant l'exercice d'une activité commerciale.

IV- Pour les prestataires de services techniques : copie du label de prestataire de services délivré par la Commission nationale du label (C.N.L).

Ce formulaire, dûment complété, daté, signé et accompagné de l'ensemble des pièces énumérées ci-dessus, doit être adressé, par envoi recommandé avec accusé de réception, au « service licence d'entrepreneurs de spectacles » de la direction régionale des affaires culturelles de la région (DRAC) où est établi le siège social de votre société.

La liste des DRAC et leurs coordonnées sont disponibles sur le site <http://www.culture.gouv.fr/nav/index-regions.html>

Nous vous invitons à prendre connaissance auprès de la DRAC concernée de la date limite de dépôt des dossiers pour la prochaine réunion de la commission de délivrance des licences d'entrepreneurs de spectacles vivants de votre région.

Passée la date de limite de dépôt des demandes, votre dossier sera présenté à la session ultérieure de la commission.